Laureen Kells  
President/Présidente  
Boîte postale 57

Tuffnell, SK S0A 4G0  
Phone / Tél. : 306-272-4762

president@cfmta.org  
www.cfmta.org

13 avril 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis 1935, la Fédération canadienne des associations de professeurs de musique (FCAPM) s'efforce d'offrir aux élèves canadiens une éducation musicale de qualité. Comme beaucoup de travailleurs autonomes canadiens, nos 3200 membres doivent affronter des défis sans précédent quant à la façon d'offrir leurs services en raison des restrictions gouvernementales relatives à la pandémie du COVID-19.

Bien que certains professeurs s'efforcent de continuer à offrir des cours à leurs élèves grâce aux plateformes virtuelles comme Skype, Facetime et Zoom, ce ne sont pas tous les élèves qui peuvent poursuivre leurs cours de musique hebdomadaires. La raison peut être une mauvaise connexion internet, le manque d'équipement informatique ou les contraintes monétaires des familles de nos élèves. Cette diminution du nombre d'élèves a provoqué une baisse drastique des revenus des professeurs de musique privés partout au Canada. Lors d'un récent sondage auprès de nos membres, 74 % d'entre eux ont déclaré être préoccupés par leur situation financière actuelle, alors que 81 % ont déclaré ne pas être admissibles à la PCU offerte actuellement. Une des conditions stipule qu'ils doivent être sans emploi et ne recevoir **aucune rémunération** pendant un minimum de 14 jours pour pouvoir en bénéficier.

**« Si vous demandez la prestation pour la première fois, que vous avez cessé ou cesserez de travailler en raison de la COVID-19 pour au moins 14 jours consécutifs au cours de la période de 4 semaines couverte par la prestation...»**  
Site web du Gouvernement du Canada

Cette disposition est particulièrement injuste à l'égard des professeurs qui s'efforcent de continuer à offrir des cours à un nombre restreint d'élèves. De plus, dans un tel contexte, notre gouvernement pénalise les professeurs qui donnent le plus de cours possible tout en subissant une perte considérable de revenus.

La Fédération canadienne des professeurs de musique vous demande respectueusement ce qui suit :

1. Que le gouvernement réalise que beaucoup de professeurs, en continuant à offrir des cours de musique, contribuent à maintenir un certain sentiment de vie normale et de continuité à leurs élèves;
2. Que le gouvernement mette fin à la politique qui empêche les professeurs d'être admissibles à une aide financière dont ils ont grandement besoin parce qu'ils refusent d'abandonner leurs élèves;
3. Que les professeurs de musique canadiens ne soient pas pénalisés par le fait qu'ils offrent un service vital aux élèves en musique canadiens qui cherchent à poursuivre leurs études musicales en ces temps difficiles;
4. Que l'on considère la situation financière des professeurs de musique qui continuent d'offrir des cours hebdomadaires;
5. Que le gouvernement élargisse les critères afin de permettre aux professeurs de continuer à enseigner la musique, tout en bénéficiant de la PCU.

Il est bien connu que le fait d'être en contact avec les arts comporte de nombreux avantages – socialement, académiquement et, surtout, psychologiquement. En tendant la main aux professeurs de musique canadiens et leurs familles, le gouvernement manifestera son appui envers l'enseignement des arts et ceux qui l'enseignent au Canada.

La Fédération canadienne des associations de professeurs de musique demande au Gouvernement du Canada de considérer notre proposition d'offrir des prestations aux professeurs de musique en difficulté partout au Canada. Si nous le pouvons, il nous fera plaisir d'aider et d'offrir notre appui afin de mettre en place ces avantages financiers au profit de ceux qui en ont le plus besoin.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous lire et pour l'attention que vous accorderez à cette situation. Espérant avoir de vos nouvelles dès que possible, je vous prie de recevoir mes respectueuses salutations.

Laureen Kells, P/E Ped LicCNCM, RMT

Présidente, Fédération canadienne des associations de professeurs de musique

cc : L'honorable Andrew Sheer, Chef du Parti conservateur du Canada

cc : Jagmeet Singh, Chef du Nouveau Parti Démocratique du Canada

cc : L'honorable Bill Morneau, Ministre des Finances

cc : Jo-Ann Roberts, Chef intérimaire, Parti Vert

cc : Cathay Waganthall, Membre du parlement, Députée de Yorkton–Melville

cc : Yves-Francois Blanchet, Chef du Bloc Québécois